

LES POTINS DU FRET N°3





Dans ce numéro :

- 1 EDITO
- 2 En Direct des Usines
- Suite des Usines
- **CC-SSCT Infos** 3
- 4 CC-SSCT Suite + Événements à venir

Le Mercredi 18 Novembre 2020 lors du CSE: la direction annonce la suppression d'une centaine de postes.





Alors que la population subit pour la deuxième fois un confinement qui doit permettre la baisse de la contamination au COVID-19, les cheminots de FRET sont sur le terrain, à faire circuler des trains vitaux pour les français.

C'est ça le service public, que SUD-Rail défend malgré toutes les attaques gouvernementales et patronales depuis 15 ans !

Alors que la période est angoissante, la direction de FRET SNCF, malgré la requête de la Fédération **SUD-Rail**, continue sa casse de l'entreprise et continue de détruire les emplois des cheminots.

Le 18 novembre, lors d'un CSE, la direction a présenté 2 dossiers de restructuration qui touchent près d'une centaine de postes. Alors que le gouvernement veut nous faire croire que la relance du ferroviaire est une de ses priorités, alors que FRET SNCF et ses cheminots ont montré depuis le début de la pandémie, mais aussi pendant la tempête Alex, leur engagement au service de tous, la direction continue ses sombres projets qui impactent la vie de milliers de travailleurs!

Voilà la récompense pour tous nos efforts depuis tant d'années!

Alors que les dirigeants successifs ont emmené l'entreprise dans le mur, pendant que nous faisions tout notre possible pour faire circuler les trains dans des conditions de plus en plus difficiles, ils n'ont eu de cesse de détruire l'outil de production, fermant des triages et des chantiers, au lieu de démarcher des clients intéressés par le ferroviaire.



Ce sont eux les responsables de la situation et ils continuent!

Ils viennent de présenter un plan qu'ils osent appeler Ambition FRET 2025 alors qu'ils ambitionnent juste de détruire plusieurs centaines d'emplois, à rajouter aux 10 000 supprimés en 15 ans !

C'est INADMISSIBLE et IRRESPONSABLE!

Face à leur projet destructeur, ils trouveront SUD-Rail avec les cheminots prêts à se battre pour proposer une autre vision du FRET Ferroviaire, indispensable dans la préservation de la planète!







En Direct des usines

NORIF

CREIL PETIT-THÉRAIN : ENCORE UN SITE BROYÉ SUR L'USINE NORIF

Alors que la direction refuse toujours de s'attaquer aux frais de structure dans les sièges et à son armée mexicaine, le projet de réorganisation qui concerne le site de Creil Petit-Thérain est bâti quasiment uniquement sur la suppression des postes de production, les emplois de terrain.

Sur 31 postes actuellement sur ce site, il n'en resterait que 13 lors du changement de service du 13 décembre avec la suppression de 11 postes d'Exécution Sédentaires, 1 poste d'Assistant Qualif. D et 6 TA. Ce n'est rien de moins que 58% des emplois qui sont rayés de la carte de Creil Petit-Thérain. Sur la totalité des fausses économies réalisées, SUD-Rail a souligné que plus de 78% sont faites sur le dos du personnel.

La direction met en avant la baisse de production chez le client ArcelorMittal ce qui permet d'intégrer les wagons isolés dans la navette entre Montataire et Dunkerque (alors qu'elle vient de supprimer les outils de tri à Grande-Synthe!). Mais ce n'est pas la seule explication de la baisse d'effectif à Creil Petit-Thérain. En effet la direction en profite pour transférer d'autres charges de travail sur Le Bourget, notamment la formation et les dessertes des trains de la zone de Mantes-la-Jolie et de Bruyères sur Oise. Ce qui supprime complètement l'effectif TA et va obliger la plupart de ces agents à une mutation au Bourget.

Alors que le CSE n'avait reçu aucune information, la direction a déjà réalisé les « entretiens exploratoires » de tous les agents et de nombreux « entretiens d'orientation ». Une nouvelle fois, la direction bafoue cette instance qu'elle considère n'être qu'une chambre d'enregistrement. Cette entrave n'est pas acceptable et SUD-Rail continuera de la dénoncer.

Pendant que le gouvernement et la direction communiquent allègrement sur le plan de relance du FRET ferroviaire, la direction se précipite pour mettre en place à marche forcée sa réorganisation. SUD-Rail a demandé à la direction quelles actions elle avait mise en œuvre pour éviter d'en arriver là, quels clients avaient été démarchés par les commerciaux ? La direction a été incapable de nous répondre !!!

SUD-Rail continuera de s'opposer à la destruction de notre outil de travail et à revendiquer et agir pour une vraie relance de FRET SNCF.





La direction annonce la suppression



Sécurité



FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS FAX: 01 42 43 36 67 INTERNET: www.sudrail.fr TWITTER: @ Fede_SUD_Rail





En Direct des usines

uFNord-Atlantique...

Pendant que l'entreprise communiquait sur la conservation du contrat SICA, elle continue de supprimer des dizaines d'emploi sur l'atlantique Nord. Cette région souffre depuis 15 ans de l'ouverture à la concurrence et de l'incompétence des dirigeants, abandonnant les uns après les autres, tous les chargeurs, préférant les renvoyer vers leurs filiales moins regardantes sur les conditions de travail!

C'est plus 80 emplois qui sont menacés, sur 225 ! Avec pour ceux qui restent, des conditions de travail dégradées, avec la suppression des AICR, et un recours à la polyvalence, demandant toujours plus à des salariés de plus en plus isolés sur le terrain!

Ce sont des sites entiers qui se voient réduits au minimum : Les Aubrais, Vierzon et Saint Pierre des Corps. Des sites qui, il y a encore quelques années, étaient le fleuron de FRET SNCF, brassant des milliers de wagons!

SUD-Rail s'oppose à ce projet, comme à tous les autres! Nous ne laisserons pas une direction incompétente casser un outil d'avenir et qui est indispensable pour une vraie relance du ferroviaire!

C'est plus de 80 emplois qui sont menacés, **SUr 225.**



CC-SSCT du 27 Novembre 2020

Présentation du dossier « Véhicule Connecté » ...

Le mot est fort quand on parle de présentation!

En effet, à part se contenter « d'un comité de lecture », la direction ne répond à aucune question, ni revendications des cheminot-es. Comment oser nous dire que l'objectif est de réduire le risque routier (qui est la cause de nombreux accidents graves voire mortels) sans prendre la moindre mesure de prévention. Ne soyons pas dupes, les objectifs des patrons sont de :



• Faire encore et toujours de la productivité (en remplaçant les EV et taxis par le véhicule de service).



Ce projet occupe de nombreux dirigeants depuis début 2019 pendant que la majorité des collègues est sur le terrain et alors que nous sommes en pleine crise sanitaire!



ils sont d'ailleurs incapables de nous dire le nombre d'agents qui utilisent un véhicule de service ainsi que son évolution ces dernières années.

En conclusion, il n'y a que des avantages pour eux et que des contraintes pour les agents. Le dossier résume bien l'état d'esprit de nos patrons à propos de la santé, la sécurité et des conditions de travail!









CC-SSCT du 27 Novembre 2020

Présentation du Préprojet « Véhicule de Service pour ADC » ...

Lors de cette Commission, la direction nous présente en séance un « soi-disant » Préprojet d'utilisation de Véhicules de Service pour les ADC sur le site de Lille Délivrance (usine Nord) !!!

Messieurs M. TOUNSI et M. WAUQUIER nous expliquent que ce projet est prévu pour donner suite à une demande en coconstruction avec les agents... Et la marmotte !! SUD-Rail a dénoncé le fait que ces dirigeants n'avaient rien préparé et ne connaissent rien aux règlements et contraintes des ADC.

Ces dirigeants veulent imposer et mettre en œuvre un projet qui n'est pas prévu dans les règlements SNCF (Accord d'entreprise, GRH0131, etc..) ni écrit dans les référentiels métiers ADC. Comment accepter de mettre en œuvre quelque chose qui n'existe pas, qui est dangereux pour la sécurité des agents et pour la sécurité des circulations ferroviaires!

En tant que PREVENTEUR RESPONSABLE, pour SUD-Rail ce projet est purement IRRESPONSABLE!! Ne soyons pas dupes, les seuls objectifs de ces patrons sont de :

- Permettre de réduire les coûts pour l'Usine Nord (FRET);
- Réduire et/ou faire baisser drastiquement le nombre de courses Taxi;
- Se dédouaner de leur responsabilité de préventeurs en transférant le risque sur les ADC ;
- Faire miroiter une hypothétique « Prime » aux agents en contre parti, pour permettre de faire des économies ;
- Faire toujours plus de productivité (en remplaçant les EV, Camionnette et taxis par le véhicule de service).

A aucun moment, la prévention n'a été prise en compte sur ce sujet !!! Seul le budget, les économies sur le site, les « soi-disant » avantages pour les agents sont mis en avant Aucun dirigeant n'a été en mesure de nous expliquer quel règlement permettait de demander aux ADC d'utiliser des véhicules des service en plus de leur temps de Conduite...

Comment oser nous dire que l'objectif est de réduire le risque routier (qui est la cause de nombreux accidents graves et mortels) sans tenir compte de la moindre mesure de prévention.

Dossier « Problématique des Semelles LL » suite « Droit d'Alerte-DGI de SUD-Rail » ...

Après une situation extrêmement grave survenue lors d'un incendie sur des wagons équipés de semelles LL à Gevrey et malgré un DA DGi SUD-Rail/CGT déposé à la suite de cet accident, la direction ne prend toujours pas conscience du Danger Grave et du Risque persistant qui équipent bon nombre de wagons... La direction nous présente comme seule et unique mesure de prévention une simple « Note FR » reprenant les actions en cas d'accident et/ou d'incident !!! Aucunes mesures ni actions de préventions concrètes !!! En tant que PREVENTEUR, SUD-Rail dénonce l'attitude IRRESPONSABLE de FRS et de nos Dirigeants FRET!!

L'entreprise préfère appliquer la politique du risque calculé en jouant sur le retour de l'ITT concernant la gravité de l'incident. Ne soyons pas dupes, la direction doit appliquer en priorité « le principe de précaution » en :

• Exigeant de l'entreprise produisant les semelles LL de les retirer de la production ;

- Exigeant le retrait immédiat des semelles LL sur tous les véhicules du GPU concernés;
- Annotant de tous les Bulletins de Freinage (BF) pour les trains équipés de véhicules à semelles LL;
- Interdisant à tous les cheminot.e.s concernés l'accès aux véhicules équipés de semelles LL;
- Mettant rapidement en œuvre toutes les mesures de prévention concrète sur le terrain.

SUD-Rail dénonce le risque d'intoxication engendré aux abords des véhicules avec ce type de semelle.

SUD-Rail rappelle que le but du Droit d'Alerte était de « Supprimer » ou « FAIRE Supprimer » le risque...

SUD-Rail dénonce qu'a aucun moment la loi et le Code du Travail n'ont été respecté suite à cet incident !!!

Evènement à venir :

Prochain CSE: Les 03, 10 et 18 Décembre 2020.

